

Temples et cimetière protestants

Les temples protestants datent du XIX^{ème} siècle. Deux bâtiments sont existants : l'un construit entre 1817 et 1824, appelé plus communément le « petit temple » ; l'autre inachevé, le grand temple, et dont la première pierre fut posée le 25 mars 1847, il devait pouvoir accueillir 400 fidèles.



Pour trouver ce lieu, il faut arpenter la campagne chefresnaise, et se rendre au lieu-dit « Le Neufbourg », sur la D455. Vous y découvrirez, en accès libre, le petit et le grand temple et quelques mètres plus loin le cimetière, avec vue sur le Mont Robin. Dans ce cimetière, sobre et enherbé, reposent 200 personnes dont le Pasteur Sabatier à l'origine de la construction du grand temple (photo de la sépulture). Il est décédé de façon étrange le 17 juin 1847. L'histoire raconte qu'il aurait été foudroyé par l'orage après s'être moqué du signe de croix qu'aurait fait une petite fille catholique voulant conjurer le tonnerre.

Le grand temple resté inachevé sert aujourd'hui de lieu culturel. C'est une grande et impressionnante construction rectangulaire dont l'ossature saillante est en granit de taille. La municipalité y organise des concerts dans le cadre de Percy Soirs d'Été, ou d'autres événements tels que Pierres en Lumières, les Journées Européennes du Patrimoine, des expositions... Chaque manifestation est l'occasion de les mettre en avant et de les promouvoir.



Le petit temple dont vous apercevez l'intérieur sur la photo possède son mobilier d'origine : chair et banc en chêne, en toute sobriété. Il reste aujourd'hui un lieu de culte.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE REFORMÉE AU CHEFRESNE

Les Sieurs de Sainte Marie seigneur de Gouvets et de Pont-Farcy ainsi qu'Hardy de Moyon se convertissent à la religion réformée en 1553. Jean Loyer, sieur de la Giffardière au Chefresne, anobli par Henri IV, participa au siège de Villedieu en 1572 avec de Sainte Marie.

Une Eglise rurale, dite de possession est fondée au Chefresne dès 1553.

Un temple sera édifié après l'édit de tolérance de Nantes (1598) au lieu-dit « le chêne Guérin » à la jonction entre quatre paroisses : Le Chefresne, Margueray, Montabot et Gouvets en 1613 selon les sources de l'abbé Blouet, entre 1612 et 1615 selon monsieur Vivier. Sa construction sera financée par les seigneurs des environs. Le cimetière est établi en 1612. Des pasteurs viendront soutenir la communauté du Chefresne.

Ce temple sera détruit sous la persécution en 1679 et ses revenus affectés aux hôpitaux de Thorigny et de Villedieu. Une partie de la pierre et notamment la croix de pierre sculptée en relief sur une console sera selon la tradition orale locale employée à la reconstruction du clocher porche classique de l'église Saint Pierre en 1746.

La conservation de certaines appellations sur la propriété de Monsieur et Madame Hulmel pourrait servir à la localisation du temple et du cimetière primitifs. Des fondations accordées par les hobereaux locaux entre 1620 et 1624 assurèrent la subsistance du pasteur Isaac de Vemmes qui y sera ministre du Saint Evangile entre 1620 et 1664 (†) et de ses successeurs. Les documents confirment l'existence du premier temple en ce lieu.

Les assemblées se tinrent malgré les dénonciations et les persécutions dans les villages des environs notamment dans le pressoir de la Loudière (1750/1770) et la chambre de la Crespinière (1776) au Chefresne. La révolution française et la déclaration des droits de l'homme permirent aux Pasteurs réformés d'obtenir légalement la reconnaissance de l'exercice de culte, mais ils seront sous la terreur pourchassés comme les prêtres Catholiques.

Les Eglises réformées se réorganisent avec l'application du concordat de 1801 et deux pasteurs seront nommés pour le département de la Manche le 23 Juin 1819, l'un à Cherbourg et à son arrondissement, l'autre au Chefresne pour les arrondissements d'Avranches, Coutances, Mortain et Saint Lô.

LE PETIT TEMPLE



Temples - vue de la route

Le consistoire de l'Eglise réformée du Chefresne, et son pasteur résidant, entreprendront la construction d'un temple au lieu-dit le Neufbourg entre 1817 et 1824. Ce petit temple sera restauré en 1857, 1878 et 1883 année où le lambris portait la signature de « Thoury » le menuisier charpentier qui se chargea de cette réfection. C'est une construction rectangulaire, couverte en bâtière. La pointe de la bâtière était surmontée de fleurons aux extrémités Est-Ouest. Le mur septentrional est soutenu par trois petits contreforts qui ont dû être construits pour neutraliser une poussée opérée sur la maçonnerie. Le mur méridional ne possède pas de contreforts. Un chaînage moderne en béton a été réalisé au sommet des murs. L'entrée se fait par le portail situé à l'Ouest en arc surbaissé. Les deux vantaux de la porte sont surmontés d'une imposte.

L'édifice est éclairé par six baies, deux du côté du Nord, entre les intervalles des contreforts, trois du côté du midi et la sixième fenêtre au levant. Les intrados des arcs des fenêtres sont surbaissés en dehors de la fenêtre du levant plus haute, plus étroite et se terminant par un arc en plein cintre classique. Les menuiseries des fenêtres et de la porte sont modernes. La boiserie de la fenêtre haute a perdu son aspect originel, les anciens meneaux de bois croisés représentaient primitivement une grande croix aux extrémités pattées, inscrite dans une ouverture en plein cintre classique. Le lambris dissimulant la charpente a été récemment enlevé. Il formait à l'origine une voûte en plein cintre surhaussé dont les pans latéraux étaient légèrement inclinés. La chape au sol est un travail de réfection réalisé à la fin du 19^e ou au début du 20^e. Le carré laissé libre au fond dans l'angle Sud-Ouest correspondrait à l'emplacement d'une armoire pour le rangement des vêtements du pasteur ou d'un poêle.



Chaire du petit temple

Le temple a conservé son mobilier. Un plancher estrade central (le prêche) est disposé contre le mur oriental. Il est cloisonné par des panneaux pleins sur trois côtés. Deux retours ont été réalisés sur le quatrième côté, à l'avant. La chaire polygonale surélevée en chêne est disposée au milieu contre le mur du levant sur une armoire à un battant contenant une étagère. Un escabeau mobile à trois marches en permet l'accès. La chaire dispose d'un plateau pupitre pliable posé sur le panneau central avant de la cuve. Un second plateau pupitre indépendant, plus grand, peut être disposé sur la cuve. Deux bancs, réservés au consistoire formé par les anciens, sont adossés le long des panneaux pleins de l'estrade, de chaque côté de la chaire.



la charpente dégagée des lambris

Une table rectangulaire à quatre pieds et un tiroir dissimulé sous le plateau était utilisée pour la célébration de la Cène. Elle est disposée sur le côté Nord. Un banc a pris place sur le côté opposé, face à elle. La Bible est conservée aux archives départementales de la Manche à St Lô. Deux rangées de cinq bancs sont disposées de chaque côté de l'allée centrale. Le mobilier est pour l'essentiel en chêne et sapin naturel. Une plaque de marbre gravée des noms des soldats français de confession protestante, morts pour la France au

cours de la grande guerre est posée au sol. Elle se trouvait à l'origine fixée sur le côté droit du prêche sur le mur oriental. Elle porte les noms suivants : P. Costil, L. Costil, A. Closet, E. Costil, 1914-1918.

La charpente est tout particulièrement en mauvais état. L'enduit hydrofuge intérieur est moderne. L'arrivée d'Eugène Sabbattier en 1837 († le 17 Juin 1847) va entraîner la communauté réformée dans un projet de reconstruction ambitieuse qui prévoyait un nouveau temple de quatre cent places au même lieu-dit du neufbourg, ainsi qu'un presbytère à la Maheudière et une école pour les enfants protestants. L'Église du Chefresne ne fut officiellement reconnue par l'administration que le 31 mars 1842.

LE GRAND TEMPLE

L'architecte Lemerancier (ou Lemerancier) de Saint-Lô fut chargé de dresser les plans du nouveau Temple, de style néoclassique, dont la première pierre fut posée le 25 mars 1847. C'est une grande et impressionnante construction en carré allongé (rectangulaire) dont l'ossature saillante est en granite de taille. La base de la maçonnerie est en sur épaisseur et régulièrement appareillée en grès de taille. Les deux tiers hauts des murs sont appareillés en moellons tous venants. Les angles extérieurs des murs sont épaulés par des pilastres plats à ressauts en granites de taille. Quatre grandes baies, sur les parois latérales Sud et Nord, conçues pour faire entrer une abondante lumière éclairent l'édifice. Un bandeau saillant en granite ceinture l'édifice à la hauteur de la naissance des arcs des fenêtres. Les trous de boulins sont apparents.

Un monumental portail à l'Ouest est mis en valeur par une arcade en plein cintre à multiples moulures. Un bandeau de granit met en valeur la construction à la hauteur de l'appui des fenêtres. Une seconde pièce de petite dimension est édifiée au levant. On y pénètre par une porte incomplète dont il n'existe que les piédroits. Deux baies l'éclairent au Nord et au Sud. La grande ouverture intérieure en plein cintre est réalisée sans recherche esthétique particulière. Elle présente des dimensions identiques au grand portail Ouest.

Une cheminée est créée au-dessous et dans l'axe de la fenêtre méridionale. Le conduit intégré dans la maçonnerie, s'incline vers l'Ouest.

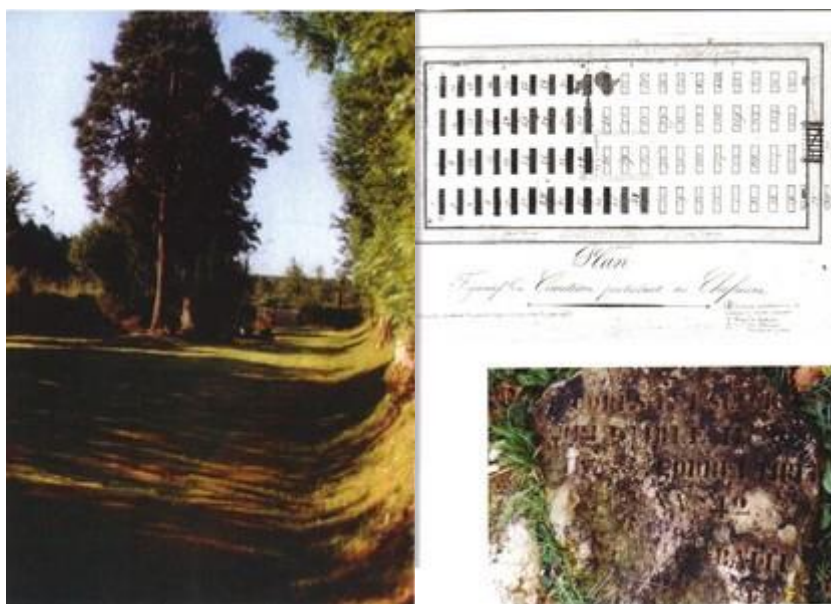
La construction semble s'être stoppée à la hauteur de l'arase des murs, juste au-dessus des arcs en plein cintre des fenêtres.

Monsieur Félix Sanson de la Valesquerie, propriétaire des terres de la Maheudière demeurant à Saint Evremond de Bonfossé donna le terrain nécessaire et finança la

construction du presbytère en 1845. Ses héritiers en demeurèrent propriétaires jusqu'en 1905 où les immeubles et la terre furent vendus à Monsieur Costil.

Les pièces de terre du lieu conservent par leur nom la mémoire de l'organisation du domaine presbytéral : le jardin, le vieux légumier, le champ de la croix, la boulangerie, le pré de la fontaine, le petit buet, etc. La mort accidentelle du pasteur Sabattier contraria la poursuite des travaux dont le coût avait été revu à la hausse. Seule la forte personnalité du pasteur avait permis le maintien du chantier. Les collectivités locales (conseil général de la Manche et Municipalité) qui avaient été sollicitées pour l'obtention de subventions refusèrent leur aide financière malgré la loi. Le consistoire décida en date du 08 Septembre 1850 de changer d'architecte afin de réduire le coût des travaux par la modification des plans. Ce choix ne favorisa nullement la communauté et le consistoire abandonna définitivement les travaux de construction du temple en 1856. Celui-ci resta jusqu'à ce jour en état d'inachèvement. Une petite aide financière de l'Etat permettra la réfection du petit temple.

LE CIMETIERE



Le cimetière se trouve à quelques centaines de pas des temples, de l'autre côté de la route, sur la gauche.

L'association culturelle de l'Eglise Réformée Evangélique du Chefresne en était également propriétaire. Il est désormais entretenu par la commune du Chefresne.

Ce cimetière conserve quatre sépultures, dont trois sont immédiatement identifiables à la droite de l'entrée :

- Elise Flayol épouse Edmond Bourdon 1877/1981 et son époux, E. Bourdon 1894/1955.

- ▶ André Daniel Bourdon (cendres dispersées) 1915/1991.
- ▶ Jean Bourdon 1914/1998. Une sépulture est disposée à la gauche de l'entrée :
- ▶ Alfred Leprince 1879/1928.

Onze autres sépultures sont regroupées, en îlot, au centre du cimetière. Parmi elles :

- ▶ Charles Dégremont 1917/1982.
- ▶ Albert Thoury 1914/1994.
- ▶ André Villain 1918/1998.

D'autres traces de sépultures se remarquent sous l'herbe.

Un second enclos subsiste au lieu-dit la Mazure pour les chrétiens réformés de Montabot.

LE PRESBYTERE

Monsieur Lourde de la Place succéda à Monsieur Sabattier en 1848. Son patronyme est conservé dans la tradition orale locale qui a donné la dénomination de château de Lourde(s) à l'ancien presbytère. Cette construction, haute de trois étages au-dessus du niveau du sol, impressionne par l'équilibre de ses proportions.

C'est une demeure de caractère disposant d'un puissant avant corps au fronton triangulaire servant d'entrée principale et contenant l'escalier de bois desservant les trois niveaux. Deux cheminées sont disposées aux extrémités.

Les deux premiers étages sont éclairés par deux fenêtres en façade occidentale. Son aspect originel a été modifié. L'édifice ancien était pourvu d'un réseau de récupération des eaux de pluie en pierres de taille. Il fut enlevé à cause des infiltrations qui endommageaient les murs. Quelques pierres subsistent à terre. Une fenêtre basse du côté gauche occidental a été diminuée. La façade méridionale a été elle aussi légèrement modifiée.

Une terrasse a été créée en avant. L'aménagement intérieur a lui aussi souffert de la division en deux lots distincts au cours de la dernière succession des héritiers Costil. Le pavage de pierre est partiellement conservé. Le monumental escalier de bois tournant assurant la desserte des étages a été scié à cause de la création des deux logements. L'immeuble a dans son ensemble beaucoup de caractère.